



## **Message de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme suite à l'attaque meurtrière des terroristes du 08 janvier 2025**

C'est avec une grande consternation que la Commission Béninoise des Droits de l'Homme (*La Commission*) a appris l'attaque terroriste dont a été victime des éléments des Forces de Défense et de Sécurité de notre pays, le Bénin, le 08 janvier 2025 sur le site du triple point de surveillance frontalière de la Commune de Banikoara au moment où, tout le peuple béninois était dans l'effervescence de la célébration des Vodun Days, édition 2025.

A l'occasion de ce triste évènement, *La Commission* se joint à tout le peuple béninois pour exprimer sa profonde tristesse et sa solidarité républicaine à toute l'Armée Béninoise suite à cette attaque meurtrière près de la frontière d'avec le Niger et le Burkina Faso et ayant coûté la vie à plusieurs de nos vaillants soldats tombés sur le champ d'honneur.

En ces douloureuses circonstances, *La Commission* adresse ses sincères condoléances aux familles endeuillées et exprime sa proximité inconditionnelle aux éléments des Forces de Défense et de Sécurité de notre pays. Votre sacrifice pour la protection de l'intégrité territoriale de notre nation ne sera jamais vain.

Nous saisissons cette malheureuse situation pour nous adresser aux pouvoirs publics et à nos populations à travers les propositions qui suivent :

### **1- Appel aux autorités gouvernementales**

*La Commission* exhorte les autorités politico-administratives béninoises, à divers niveaux, à contribuer à renforcer davantage les moyens matériels de défense mis à la disposition des agents de nos Forces de Défense et de Sécurité et à augmenter significativement leurs effectifs avec une formation adéquate et les aguerrir à faire face efficacement à toutes attaques terroristes. Dans cette même veine, *La Commission* encourage une coopération renforcée avec les pays voisins, pour une stratégie concertée et efficace à faire face aux menaces terroristes transfrontalières qui n'épargnent aucune nation.

### **2- Appel aux populations béninoises**

*La Commission* appelle les populations à redoubler de vigilance et à collaborer activement avec les Forces de Défense et de sécurité de notre pays en leur signalant tout acte ou comportement suspect d'individus malintentionnés. Car, la protection de notre nation est une responsabilité collective et, chaque citoyen à un rôle à y jouer.

Enfin, *La Commission* formule le vœu d'un prompt rétablissement aux blessés graves et que plus jamais une telle tragédie ne soit vécue dans le rang de nos vaillants soldats, héros de la nation.

Puisse les responsables militaires, au plus haut niveau, prendre les dispositions adéquates afin que soient conjuguées au passé les attaques terroristes récurrentes qui ciblent le territoire du Bénin.

*La Commission* garde-t-elle la foi en la capacité de nos populations à surmonter les conséquences douloureuses causées par ces attaques meurtrières dans le rang de nos vaillants soldats.

Ensemble, faisons face à ces défis sécuritaires avec foi et détermination pour pouvoir préserver la paix et la sécurité au Bénin.

**Fait à Cotonou, le 13 janvier 2025**

**Pour le Bureau Exécutif,  
La Présidente p.i.**

**Sidikatou F. ADAMON B. épse HOUÉDÉTÉ**